



Paris, le 24 septembre 2019

Madame Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche
21, rue Descartes
75005 Paris

Pierre OUZOULIAS

Sénateur
des Hauts-de-Seine

Vice-président de la
commission de la culture,
de l'éducation et de la
communication

Vice-président de la
commission des affaires
européennes

Membre de l'OPECST

Conseiller départemental
des Hauts-de-Seine

Madame la Ministre,

À de nombreuses reprises, j'ai demandé à vos services la transmission des données dont ils disposent sur l'ensemble du dispositif national d'orientation dans l'enseignement supérieur, à l'exclusion des données personnelles. Ces informations sont collectées par l'application Orisup dont l'arrêté fondateur du 23 novembre 2018 prévoit leur diffusion pour les services de l'État, les membres du comité éthique et scientifique, les organismes de recherche et les chercheurs.

Intervenant en conclusion d'un débat organisé à l'initiative de mon groupe au Sénat, le 16 janvier 2019, vous aviez déclaré votre souhait que : « les chercheurs puissent avoir un large accès aux données issues des procédures ». Vous nous indiquiez alors que votre ministère devait être « exemplaire dans l'analyse des résultats des réformes menées ».

Lors de votre audition par la commission de la culture du Sénat, le 27 mars 2019, vous avez de nouveau pris l'engagement de permettre à ses membres d'accéder à ces données. Depuis lors, et malgré mes multiples relances, vos services n'ont donné aucune suite à mes demandes réitérées.

Aussi, je me permets, une nouvelle fois, de bien vouloir me communiquer, dans les formes conformes aux législations en vigueur, les données relatives aux procédures de Parcoursup pour la session de 2018 et de 2019.

Je vous prie d'agréer Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pierre Ouzoulias